

Compte-rendu « *ASTi aux champs* » 17 août 2007 chez Mado et Bernard Montvendre

PrésentEs : 57 personnes + 13 enfants

Excusées : 31 personnes (29 pour vacances, 1 pour travail, 1 de Crépol pour absence de moyen de transport, on a mal géré !).

ASTi et Collectifs excusés : ASTi Faverges, Collectifs Annecy et Lyon

ASTi représentées : Crest (en cours de constitution) : 3 personnes

Montélimar : 4 personnes

Romans : 1 personne

Valence : ASTi + Collectif Sans Papiers : 38 personnes

RESF Privas : 2 personnes

Communauté de l'Arche de St Antoine l'Abbaye : 1 personne

Autres ASTi et FASTi: Simone (Issy-les-Moulineaux)

Roger (Nîmes)

Coordination Iséroise de Soutien aux Sans Papiers : 6 personnes

Tout le monde se retrouve à la campagne dans le gîte magnifique de Mado et Bernard. Au menu : bonne humeur, convivialité, repas partagé, amoureuxment mitonné par les convives eux-mêmes. Françoise a préparé le gâteau d'anniversaire pour Kristina qui souffle ce jour-là ses « 25 bougies ».

Hommage à Elsa :

La journée est endeuillée par le départ d'Elsa, membre de la Commission Femmes de l'ASTi de Valence, toujours en réanimation à l'hôpital de Valence, mais sans espoir de retour à la vie. La mort définitive aura lieu deux jours plus tard. Un hommage très émouvant lui est rendu : - courte intervention des résidents du CADA (Albertine, Aziz, Sabrina) où elle résidait dans l'attente de sa convocation à la Commission des Recours des Réfugiés,

- texte lu par Odile + texte d'Elsa écrit à l'occasion de la journée internationale des femmes et lu par elle-même le 6 mars 2007 dernier à la MJC du Polygone,

- très bel hommage par la danse de Catherine GUERIN sur l' « *ave Maria* » de Franz Schubert.

Présentation et tour des villes et collectifs

Tour de table et présentation. La discussion s'engage en même temps sur la **situation politique**, le durcissement des circulaires ministérielles et consignes diverses, pour traquer, interpeller et expulser les Sans Papiers, avec la succession des drames humains qui accompagnent généralement ces pratiques.

Les infos circulent :

- **Annecy** : beaucoup d'O.Q.T.F.

- **Nîmes** : Roger informe de la création d'un nouveau centre de rétention, destiné exclusivement aux familles : 126 places. Depuis deux mois et demi une manif toutes les semaines pour protester ! Ce centre a été construit à l'intérieur-même de l'Ecole de Police, en face du Centre d'enfermement pour enfants de 60 places, tout neuf.

- **Vars** : unité d'enfermement pour mineurs de 24 places.

- **Mézieux** : établissement pénitentiaire pour mineurs de 60 places, où il n'y aurait pour l'instant que 8 mineurs, ce qui laisse supposer une certaine résistance des juges à appliquer cette forme extrême d'enfermement !

- **Marseille** : la présence du TA dans le centre de rétention porte atteinte au principe de séparation justice - police. La CIMADE signale que la police rôde autour des permanences juridiques.

- **Dans l'Oise** : lettre du préfet adressée aux maires pour les menacer de sanctions (prison + amende) si des locaux publics sont utilisés pour des parrainages.

- **Montélimar** : local ouvert dans la sous-préfecture pour les personnes interpellées.

- **Drôme** : l'ASTi de Valence mentionne de nombreux contrôles et arrestations de personnes isolées, dans les rues, les bars, à la gare, des contrôles à tout va dans les exploitations agricoles du département et fait nouveau, des arrestations au domicile des personnes. Micheline de la Commission Femmes a été arrêtée le 26 juillet. Toujours en sursis, parce qu'elle a refusé de monter dans l'avion en partance pour Yaoundé (texte diffusé par ASTi Valence ci-joint).

L'ASTi diffuse également une « NOTE » du Minist. de l'Intérieur appelant à des expulsions massives (Libé 12/08)

La préfecture de la Drôme, comme toutes les préfectures a évidemment profité de la démobilisation estivale. Un Algérien est allé porter plainte au commissariat de Romans suite à une agression. Il était en recours contre une OQTF (recours non suspensif). L'ASTI de Valence avertie trop tard n'a pu rien faire d'autre que de donner des conseils pour le centre de rétention où il se trouve toujours actuellement, en attente d'un laisser-passer pour l'Algérie. Il y a des consignes à diffuser de toute urgence à la rentrée partout dans la Drôme!

Odile note toutefois quelques régularisations « au cas par cas » : Kristina Tchétchéne (enfin !), Olga (Russe), toutes deux membres de la Commission Femmes de l'ASTI une famille géorgienne (famille MIROIAN), l'annulation par le TA 38 des OQTF pris à l'encontre de Tea et Gela SHARADZE pour les personnes les plus connues de l'ASTI, l'octroi du statut de réfugié pour plusieurs personnes du Collectif Valence, en particulier une famille de Kosovars. A Valence tout l'été 1 permanence + 1 réunion par semaine. Forte activité de la Commission Femmes tout l'été : 6 réunions, plusieurs visites à Micheline au centre de rétention de Lyon, travail théâtral et aussi pas mal de sorties « détente » ..., en particulier à Emmaüs Etoile, on en avait besoin !

- au **CADA de Valence**, Aziz dénonce les attitudes discriminatoires de certains personnels : humiliations diverses, atteinte aux libertés individuelles. Que faire ? Comment faire respecter une éthique humaine ? Privas évoque des interventions artistiques, des repas pris en commun pour pouvoir instaurer la discussion. Les résidents du CADA de restent peu convaincus de l'efficacité de ce type d'intervention au CADA de Valence. Faire un livre blanc, interpellier le CA en dénonçant les dysfonctionnements Odile rappelle à plusieurs reprises le rôle de contrôle social assigné à ces structures d'hébergement, voire même de collaboration policière.
- **Romans**: des célibataires et des étudiants en fin d'études, placés au CRA 69 sont relâchés. Fort réseau de solidarité : 200 personnes.
- Recherche de **lieux d'expression collective de solidarité** pour les personnes isolées sous diverses formes. Jo BRIANT rappelle le succès du Forum régional de Grenoble qui a rassemblé plus de 500 personnes le 20 janvier dernier.

Résistances

Face à cette répression visant à instaurer un climat de peur, la résistance et l'action collective s'organisent dans les associations, les collectifs de soutien, les organisations syndicales et politiques :

- **protestation des syndicats allemands** via l'Allemagne
- **protestation du syndicat de police UNSA** (dép. 93) contre la notation « au faciès » : 4 points pour l'interpellation d'un d'un Sans Papiers, 1 point pour une interpellation ordinaire !
- **conférence de presse des personnels d'Air France** : témoins d'expulsions violentes, d'interpellation de personnes soutenant les expulsés, beaucoup ne veulent plus cautionner ces exactions.
- **les inspecteurs du travail** : ils dénoncent le rôle policier qu'on veut leur faire jouer dans la traque du travail au noir, alors que leur mission est plutôt de contrôler les employeurs. Rappelons que ce sont des Français bien de chez nous (pour 80%) qui pratiquent cette activité illégale !
- **dans l'Isère six députés PS** solidaires ont signé une lettre commune pour dénoncer la surenchère répressive.
- la pression de l'opinion publique favorable aux Sans Papiers fait que des personnes qui se sont opposées à l'expulsion de sans papiers ne sont pas poursuivies (propos rapportés par François Auguste, vice président Conseil Régional R.A.)

Quelques pistes de réflexion pour notre coordination régionale

- la résistance devrait s'organiser sur le plan européen, en matière d'expulsion
- la cause des sans papiers peut être fédératrice : quand on vote des lois contre des minorités, les nationaux peuvent réagir car ce sont les libertés de toutes et de tous qui sont menacées.
- des outils pour renforcer nos luttes : c'est l'occasion pour Jo BRIANT de présenter son livre « mes luttes et nos luttes ». Cet ouvrage est à la fois un état des lieux et des luttes et mouvements dans lesquels il s'est engagé de 1958 à 2007, dans un souci de mémoire et pour relier le passé au présent (bon de souscription joint à cet envoi).
- « **Mai 68, le précieux héritage** » : 40 ans l'an prochain. Cet héritage est à préserver et à faire revivre, plutôt qu'à rayer de l'histoire, comme le fait Sarkozy.
- et « **Les 35 ans de l'ASTi de Valence** », comment va-t-on les célébrer ensemble ? Quelques pistes :
 - rappeler et illustrer nos premières luttes : Valence 1972 : 1ère grève de la faim collective en France pour la « carte de travail » - autres grèves ensuite (déboutés du droit d'asile) - la « permanisation » des saisonniers - les 1ères luttes contre les centres de rétention (Arenç Marseille) - les marches - les mariages (spécialité valentinoise !) et
 - préparer une expo, inviter des témoins, des « spécialistes » en particulier quand ils ont un ancrage local comme **Survie** » (François VERHAVE et le mouvement qu'il a initié sont issus de la Drôme).

- débattre de la situation économique liée à l'immigration. Dénoncer les coûts des reconduites à la frontière pris sur le budget de l'aide au développement.
- Autre idée : Jo propose de débattre de la question « **Pourquoi viennent-ils ?** », en référence à un article de la FASTI paru dans le dernier journal de la FASTI, EIF (Expression Immigrés Français). Choisir des exemples de la mondialisation pour imposer l'ouverture de nos frontières et renverser les rapports économiques Nord-Sud. Expliquer les mécanismes qui les engendrent avec la participation de spécialistes ...
- Autre pb abordé : « que faire de cette gauche « molle » ? La « déborder » certes, mais continuer à interpeller les éluEs. CertainEs, même très minoritaires font un travail d'explication et des choix, s'engagent clairement (parrainages par exemple) et ne sont pas désavoués par les suffrages (Pascal TERRASSE en Ardèche par exemple) ! La clarté dans les choix et l'explication de ces choix est toujours payante. Les citoyenNEs ne sont pas des idiotEs !
- Il faut donc se battre sur des mots d'ordre clairs, sans concession sur nos valeurs. Passer de l'affectif au « politique » sinon c'est l'impasse !
- Faire avec tous les citoyenNEs mobiliséEs et les réseaux tels que UCIJ, RESF, CFDA ... dans un souci permanent de travail en commun, de coordination, sinon c'est l'enfer de la rivalité des chapelles ! Odile insiste là-dessus et l'expérience de Saint-Bernard quelques jours plus tard à Paris n'apporte aucun démenti ! (voir texte St Bernard AN XI).
- **INFORMER dans la clarté**, c'est essentiel pour continuer d'exister.
- Déterminer les revendications prioritaires, telles que le droit au travail : en défendant les droits de personnes exclues on défend les droits de touTEs. Associer les Comités de chômeurs (Grenoble, Valence). Favoriser la convergence des luttes chaque fois que cela est possible.
- Prendre appui sur les droits fondamentaux qu'on ne rappellera jamais assez : articles 13 et 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme inscrits en préambule de notre Constitution.
- Eviter les positions équivoques, telles que « on a besoin de la main d'oeuvre immigrée » ou certains discours sur la famille ... qui peuvent être récupérés par le pouvoir sous des formes inacceptables : immigration « choisie », circulaire ponctuelle de régularisation pour les seules familles avec enfants etc.
- Dans nos luttes dégager les axes et actions prioritaires et travailler au rassemblement le plus large possible des luttes. contre l'appareil d'Etat, c'est l'unité des luttes qui peut seule permettre des avancées.
- Dès la rentrée mettre en place des commissions pour la mise en oeuvre des différentes propositions d'action et leur coordination. Rappel pour finir de la prochaine « Coordination Régionale Rhône-Alpes »

lundi 24 septembre 2007 19H Maison des assoc. Grenoble

Il faudrait pour terminer dire un mot bien sûr des différentes prestations qui ont agrémenté cette journée :

- deux espaces de danse offerts par Catherine GUERIN (hommage à Elsa le matin + danse flamenco arabe pour les 25 ans de Kristina,
- le sketch de la Commission Femmes de l'ASTI de Valence (à laquelle s'étaient joints deux humains masculins à titre tout à fait exceptionnel pour les besoins de cette grande journée !). Ce sketch sur « *Le Ministère de l'Identité Nationale* » fut mis au point et répété les 15 et 16 août « dans les larmes » en raison de l'hospitalisation d'Elsa, mais nous avons toutes décidé de lui offrir ce moment de contestation, hommage à la vie qu'elle aimait par-dessus tout !

Sigles utilisés : CFDA : Coopération Française pour le Droit d'Asile – RESF : Réseau Education Sans Frontières – UCIJ : Unis Contre Une Immigration Jetable - CRA : Centre de Rétention Administrative – TA : Tribunal Administratif.

Documents diffusés : Menu de la journée – Directive d'expulsions massives – texte Micheline – article presse D.L.

Documents « oubliés » ou postérieurs à la réunion : bon de souscription livre de Jo BRIANT : « *Mes luttes, nos luttes* » - Saint-Bernard An XI.

Proposition de compte-rendu à partir des notes de Simone, complétées par Odile (situation locale, partie culturelle et infos post-réunion).

Huguette a apporté ses corrections : quelques oublis et erreurs !

Valence le 4 septembre 2007 !

De l'avis de toutes et de tous, à travers les échos que nous recevons, la journée a été extrêmement dense et riche. Un grand merci encore à Mado et Bernard pour le cadre splendide offert pour cet échange. Merci également pour la participation active, sous des formes multiples, de toutes les personnes réunies, en particulier Françoise MAQUIN pour le rôle, combien ingrat, qu'elle a assumé avec son savoir-faire habituel : distribuer la parole, calmer les trop bavardEs (chacunE reconnaîtra les siens) et préserver des espaces d'expression pour les plus réservéEs !